

LA FRANCE LIBRE

La France aux Français !

Journal Populaire, Républicain Catholique

Christ et Liberté !

ABONNEMENTS

UN AN	6 MOIS	3 MOIS
LYON et Départements limitrophes... 20 fr.	11 fr.	6 fr.
Autres Départements... 24 fr.	13 fr.	7 fr.

DIRECTEUR : F.-I. MOUTHON

LYON, Rue Condé 35 bis - RÉDACTION & ADMINISTRATION - 35 bis, Rue Condé, LYON

ANNONCES

Les Annonces sont reçues, pour Lyon et la Région, à l'Agence... A PARIS : A l'Agence HAVAS, 8, place de la Bourse.

DÉROUTE DES DREYFUSARDS

LA JOURNÉE

Après une séance très houleuse et très mouvementée, la Chambre des Députés a infligé un sanglant échec aux dreyfusards, malgré les violences de M. Ch. Bos et les roueries de M. Millerand, en votant par 437 voix contre 73, un ordre du jour de confiance au gouvernement, et d'encouragement à respecter les principes de la séparation des pouvoirs.

La cour de cassation a consacré, aujourd'hui, son audience à l'audition du colonel Picquart.

Le Congrès national catholique de Paris a tenu hier sa première séance.

La paix est signée entre l'Espagne et les Etats-Unis. Elle comporte la cession de Cuba, de Porto-Rico et des Philippines, moyennant une indemnité de vingt millions de dollars. Les commissaires espagnols ont rédigé une protestation, déclarant que l'Espagne ne cédait qu'à la force.

OPINIONS

Hérésie & Anarchie

Etre logique, décidément, n'est pas la qualité dominante des parlementaires et des républicains, opportunistes ou radicaux. Il faut d'ailleurs quelquefois s'en féliciter. Chacun sait que les Grands Principes de 89 sont intangibles et indiscutables ; il faut les adorer en silence et lorsqu'un de leurs prêtres a rendu un oracle en leur nom, il faut s'incliner et se taire. Aussi sommes-nous étonnés de constater que la religion des Grands Principes ne compte plus à la Chambre des députés que 107 fidèles logiques et conséquents avec leurs théories. 407 seulement ont protesté avec MM. Dejeante et Vaillant contre l'envoi de délégués français à la conférence qui est réunie actuellement à Rome pour rechercher les moyens de réprimer l'anarchie et de prévenir les attentats.

De quelque façon qu'on les colore, les mesures nationales ou internationales prises contre les anarchistes sont des accords donnés à ces Grands Principes que l'on apprend aux enfants à vénérer comme un Evangile. On ne se contente pas en effet de punir les anarchistes coupables de propagande par le fait, c'est-à-dire ceux qui gênent directement et immédiatement la liberté d'autrui, on arrête et on expulse par voie administrative tous les anarchistes avérés, qu'ils aient ou qu'ils n'aient pas trempé dans un complot ; c'est bien un procès d'opinion, un procès de tendances qu'on leur fait. Ont-ils imprimé un écrit ou prononcé un discours anarchiste, ont-ils fait l'apologie du « chambardement » et de la propagande par le fait, cela suffit, ils tombent sous le coup de lois spéciales, de lois d'exception ; ils sont mis au ban de la société et traqués de pays en pays. Que deviennent dans tout cela les principes de 89, et la liberté des opinions, et l'égalité de tous les citoyens, et tous les grands mots dont ce siècle a légué la crédulité des hommes ? Accourez, M. Trarieux, vous et toute votre « Ligue des droits de l'homme », que n'avez-vous encore protesté contre de pareils abus ? Est-ce que le traitement que l'on inflige aux anarchistes ne met pas votre « âme en deuil », ou bien, par hasard, ne seriez-vous pas, vous non plus, un homme logique ?

Qu'est-ce que tout cela prouve, sinon qu'on a beau être « libéral » et admirateur des Grands Principes de 89, il est une limite où la liberté de l'individu doit céder le pas à

l'intérêt social. Ce sont les anarchistes qui sont conséquents avec les principes de la Révolution et qui en démontrent par là-même la fausseté radicale. Et quand M. Vaillant déclare qu'on veut faire « une Sainte Alliance nouvelle contre la révolution » il y a dans ses paroles une bonne part de vérité. De quel droit venez-vous donc, bourgeois républicains opportunistes ou radicaux, excommunier et retrancher de la société ceux qui, plus logiques ou moins repus que vous, ont poussé jusqu'aux extrêmes les conséquences de nos principes. Ceux-là aussi sont les fils de 89 et de 93, pourquoi donc les reniez-vous ? Sans doute parce que leur audace inquiète votre digestion. . . .

Ce n'est pas nous, au contraire, qui ferons un crime à M. Charles Dupuy d'avoir envoyé des délégués à la conférence antianarchiste et nous n'aurions pas, si nous avions été à la Chambre, voté avec 107. Il n'est pas douteux un seul instant que les doctrines anarchistes ne soient un danger pour la société et pour les individus, et que la société, pour elle-même et pour le bien de ses membres, ait le droit et le devoir de se défendre. Cela est clair si l'on part de nos doctrines « sociales » ; mais en s'appuyant sur les principes « individualistes » de la Révolution, on n'aboutit à une pareille conclusion que par un comble d'illogisme.

C'est à la lumière des faits qui chaque jour passent sous nos yeux qu'il faut comprendre l'histoire du passé et les idées qui ont conduit les hommes d'autrefois. C'est tous les jours que les journaux ou les revues « anticléricales » font le procès de l'Eglise ou des rois de jadis qui retranchaient de la société les hérétiques, les détraquaient aux tribunaux, les condamnaient rudement.

Tenons compte de l'adoucissement général des mœurs : on ne brûle plus, on emprisonne ou on exile ; mais à cela près, les raisons que l'on allègue aujourd'hui contre les anarchistes s'appliquaient — et plus légitimement peut-être encore — aux hérétiques. La religion en effet était la vie même de la société et la société était fondée sur la religion. Au moyen âge par exemple, il n'existait ni vrai dire ni patrie, ni patriotisme ; il existait la « chrétienté », c'est-à-dire la grande société des enfants de Dieu soumis à l'Eglise de Rome. Se mettre en dehors de la religion, c'était du même coup se mettre en dehors de la société, en dehors de la patrie, en dehors des lois. Et l'histoire montre que toutes les hérésies, sans exception, ont été encore plus des révoltes contre la société, ses lois, son organisation, que contre le dogme religieux. Au XIII^e siècle par exemple, les Albigeois et autres sectes ont été tout simplement des anarchistes. En les retranchant de la chrétienté, l'Eglise a fait ce que font aujourd'hui les Etats civilisés, elle a défendu et sauvé la société. Les anarchistes d'aujourd'hui, pourraient-on dire en outre, ont pour excuse l'effroyable chaos des consciences, le terrible disloquement de la société ; les hérétiques de jadis n'avaient pas ou avaient à un moindre degré cette excuse. Un hérétique, un homme hors la société et hors la loi, apparaissait dans les temps d'universelle foi religieuse, comme un monstre, comme un être malheureux, mais aussi comme un être dangereux pour ses semblables, comme un chien enragé capable de contaminer tout un pays ; n'est-ce pas aussi l'effet que produisent aujourd'hui les anarchistes et leurs doctrines !

L'anarchie est une hérésie sociale. Il est légitime de se défendre contre toutes les hérésies qui menacent la société. M. Charles Dupuy défend la société moderne contre les anarchistes d'aujourd'hui comme l'Eglise défendit la société de jadis contre d'autres variétés d'anarchistes, mais il ne saurait concilier sa conduite avec un respect logique des principes de 89. Voilà les quelques conclusions auxquelles nous voulions en venir.

Jean MONTAQUET.

Echos & Nouvelles

CALENDRIER
Mardi 29 novembre. — 333^e jour.
Lever du soleil, 7 h. 31 ; coucher à 4 h. 05.
Lune, P. Q.
Saint Saturnin.

1898 — Cinquième journée du Congrès. Les congressistes ont un pèlerinage à Fourvière. M. Labbé Lemire prononce dans l'après-midi un magnifique discours au Cirque Rancy.
Le soir a lieu le banquet de 1 500 convives. Edouard Drumont est acclamé avec enthousiasme.

LE TEMPS
La profonde dépression qui trouble depuis plusieurs jours l'Europe occidentale est traversée par la mer Baltique, mais une nouvelle bourrasque océanique orageuse est malin à l'entrée de la Manche, occasionnant une baisse barométrique assez rapide sur l'ouest de la France.

Sur nos régions, la température a varié aujourd'hui entre 6° et 14° et le vent et la pluie sont encore probables.

DISCOURS D'UN GRAND RABBIN (SUITE)

« L'Eglise chrétienne étant un de nos plus dangereux ennemis, nous devons travailler avec persévérance à amoindrir son influence, il faut donc greffer, autant que possible, dans les intelligences de ceux qui professent la religion chrétienne, les idées de libre pensée, de scepticisme, de schisme et provoquer les disputes religieuses et naturellement fécondes en divisions et en sectes dans le christianisme.
« Logiquement, il faut commencer par déprécier les ministres de cette religion ; déclarons-leur une guerre ouverte, provoquons les soupçons sur leur dévotion, sur leur conduite privée, et par le ridicule et par le prestige, nous aurons raison de la considération attachée à l'état et à l'habit.
« Chaque guerre, chaque révolution, chaque ébranlement politique ou religieux rapproche le moment où nous atteindrons le but suprême vers lequel nous tendons.
« Le commerce et la spéculation, deux branches fécondes en bénéfices, ne doivent jamais sortir des mains israélites, et d'abord il faut accaparer le commerce de l'alcool, du beurre, du pain et du vin, car par là nous nous rendons maîtres absolus de toute l'agriculture et en général de toute l'économie rurale. Nous serons les dispensateurs des grains à tous, mais s'il survenait quelques mécontentements produits par la misère, il nous sera toujours temps d'en rejeter la responsabilité sur les gouvernements.
« Tous les emplois publics doivent être accessibles aux Israélites, et une fois devenus accessibles, nous aurons le pouvoir et la persévérance de nos facteurs, pénétrer jusqu'à la première source de la véritable influence et du véritable pouvoir. Il est entendu qu'il ne s'agit que de ces emplois auxquels sont attachés les honneurs, le pouvoir ou les privilèges, car pour ceux qui exigent le savoir, le travail et le désintéressement, ils peuvent et doivent être abandonnés aux chrétiens. La magistrature est pour nous une institution de première importance. La carrière du barreau développe le plus la faculté de civilisation et initie le plus aux affaires des ennemis naturels, les chrétiens, et c'est par elle que nous pouvons les réduire à notre merci. Pourqu岸 nous les réduire à notre merci nous ministres de l'instruction publique, quand ils ont en soi-même le portefeuille des finances ? Les Israélites doivent aussi aspirer au rang de législateurs, en vue de travailler à l'abrogation des lois faites par les Goïms (infidèles pécheurs) contre les enfants d'Israël, les vrais fidèles par leur invariable attachement aux saintes lois d'Abraham.
« Du reste, sur ce point, notre plan touche à la plus complète réalisation, car le progrès nous a presque partout reconnus et accordé les mêmes droits de cité qu'aux chrétiens, mais ce qu'il importait d'obtenir, ce qui doit être l'objet de nos incessants efforts, c'est une loi moins sévère sur le mariage mixte. Nous en ferons pour nous une mine d'or bien plus riche que ne furent jadis les mines de Californie.

KRACK FINANCIER ALLEMAND
Depuis trois jours, le taux de la Banque de l'Empire d'Allemagne est à 6 0/0. Sa circulation de billets atteint 1,674 millions, alors que celle de la Banque d'Angleterre n'est que de 704 millions.

La demande de capitaux devient si pressante partout que le loyer de l'argent renchérit à vue d'œil.
Les banques de Hambourg et de Berlin font un appel d'essépéré aux banques françaises et anglaises. Les banques anglaises ont résolu de s'abstenir. Mais en France, il nous revient qu'un d' nos amis, efforts, c'est une loi moins sévère sur le mariage mixte. Nous en ferons pour nous une mine d'or bien plus riche que ne furent jadis les mines de Californie.

« Plus nous saurons nous tenir à l'écart dans les questions qui ne nous touchent pas directement, plus aussi notre considération et notre sécurité se développeront d'une façon régulière. Il faut à cet effet que nous sachions rester indifférents aux séductions de la vanité. Pendant la guerre de Crimée, la presse anglaise, la cour d'Angleterre et à notre propre cour les ambitieux qui s'appuyaient sur la politique anglaise cherchaient à nous prendre par la vanité ; c'est ainsi qu'on nous montra de ne pas nous reconnaître le titre de grande puissance, et que M. de Manteuffel à Paris nous exposa à de grandes humiliations pour obtenir le droit de donner sa signature à un traité, auquel il eût mieux valu pour nous de ne pas être liés. De même aujourd'hui, l'Allemagne commettrait une grande

faute, si, dans les questions d'Orient, dans lesquelles elle n'a aucun intérêt spécial, elle voulait prendre part avant les autres puissances directement intéressées. Pendant la guerre de Crimée, la Prusse encore faible, mais décidée à armer en faveur de l'Autriche et de ses exigences ; voire même en faveur de droits moins directs, pouvait, à certaines phases de la lutte, imposer la paix et réaliser une entente avec l'Autriche sur les questions allemandes ; il en sera de même de l'Allemagne si dans les prochaines questions d'Orient elle sait attendre. Etant la puissance la moins intéressée aux questions d'Orient, elle pourra d'autant mieux tirer parti de cet avantage qu'elle gardera plus longtemps par devers elle son enjeu, et davantage ne dut il même consister qu'à jouir plus longtemps de la paix. En cas d'une attaque de Constantinople par la Russie, l'Autriche, l'Angleterre et l'Italie seront toujours appelés à prendre position plus tôt que les Français parce que les intérêts de la France en Orient sont moins urgents et semblent avoir plus de rapports avec la question de la frontière franco-allemande. Dans les crises de politique orientale, ou la Russie se trouverait engagée, la France ne pourrait se prononcer ni pour une politique « occidentale » nouvelle, ni pour la guerre avec l'Angleterre par amour de la Russie, sans avoir préalablement provoqué une entente ou une rupture avec l'Allemagne.

« Tant et si bien que le fonds de roulement a manqué et manque tout à fait aujourd'hui. Le foyer de la crise est à Berlin.
Toutes les banques essayent de retenir dans les caisses les capitaux étrangers pour passer la terrible échéance de fin d'année, qui s'annonce comme devant être particulièrement dure.
Bref, il ne serait pas étonnant que la Banque d'Allemagne, pour protéger son crédit, fut obligée d'élever son escompte en-dessus de 6 0/0.
Ce serait la crise complète, d'autant plus que les règlements de la Banque d'Empire lui permettent de conper sans cérémonie les crédits de n'importe quel client
On le voit, tout n'est pas rose dans le métier de la grande nation industrielle.
Ce que nous avons voulu faire ressortir c'est la tranquillité de notre marché monétaire en comparaison de celui de nos voisins à l'étranger. Notre Banque de France a son escompte à 3 0/0 bien tranquille, bien sagement. Il est au double à Berlin et à 4 0/0 à la Banque d'Angleterre.
Il faut avouer que tous les incidents politiques à grand tapage de ces derniers temps nous ont laissés fort tranquilles. Nous prenons du sang froid et c'est notre marché financier qui donne de la solidité et du calme dans le monde, juste au moment où l'on nous fait toutes espèces de menaces de guerre. Quelle jolité et ironique réponse à Foshoda.
Restons donc dans notre attitude recueillie. Ne prétons pas inconsidérément nos capitaux à l'étranger. Regardons la crise des nations à l'étranger avec sérénité et disons-nous que la prudence et le double équilibre ont du bon.

Francis LAUR.

MES CISEAUX
Nos bons domestiques :
— Baptiste, c'est éffrayant ce que mes cigares diminuent.
— Quis, c'est rassurant, il est question de les augmenter.

SOUVENIRS DE BISMARCK
Nous recevons les feuilles d'un livre qui doit paraître demain à la Librairie Le Soudier, sous la forme de deux forts volumes imprimés avec luxe : ce sont les pensées et souvenirs de Bismarck, traduits par M. Jaegle, professeur à l'école de Saint Cyr.

Cette publication ne doit pas être confondue avec celle qui vient d'être faite à grand fracas sous le titre de Mémoires de Bismarck. Ce que M. Jaegle a traduit, c'est la vie de Bismarck racontée et écrite par lui-même, et non un simple assemblage de conversations et de correspondances.

Les historiens, dit l'éditeur, apprécieront ce qu'il nous apporte de nouveau. La même ou il n'ajoute rien aux faits connus, il précise les mobiles des faits. Mais le livre nous informe aussi de faits innombrables, pour la première fois. Il nous éclaire sur les nombreuses velléités contradictoires qui ont traversé la politique prussienne et allemande durant quarante années.

Ces Souvenirs font connaître à merveille les intrigues changeantes et enchevêtrées de la diplomatie européenne. Avec la France entre 1857 et 1866 ; avec l'Autriche en 1864 ; avec la Russie en 1878, Bismarck nous dévoile des négociations qui, menées à bout, eussent été décisives. On se passionne à le voir, d'une critique impitoyable, analyser les actes accomplis, même les siens. Ailleurs, sans conjectures sur les faits à venir (comme sur cette politique russe, dont il se plaît à deviner les plans futurs), demeurent précieuses, non seulement pour nous faire comprendre ce qui se passe, mais pour nous guider. C'est une grande leçon politique que ce livre, en même temps qu'un enseignement de l'histoire, par un maître qui a contribué à la faire.

Nous ne pouvons résister à l'envie de citer une page de cet ouvrage, page bien caractéristique. On y voit combien la politique aventureuse et encombrante de Guillaume II est éloignée de celle que lui conseillait le vieux chancelier.
« Plus nous saurons nous tenir à l'écart dans les questions qui ne nous touchent pas directement, plus aussi notre considération et notre sécurité se développeront d'une façon régulière. Il faut à cet effet que nous sachions rester indifférents aux séductions de la vanité. Pendant la guerre de Crimée, la presse anglaise, la cour d'Angleterre et à notre propre cour les ambitieux qui s'appuyaient sur la politique anglaise cherchaient à nous prendre par la vanité ; c'est ainsi qu'on nous montra de ne pas nous reconnaître le titre de grande puissance, et que M. de Manteuffel à Paris nous exposa à de grandes humiliations pour obtenir le droit de donner sa signature à un traité, auquel il eût mieux valu pour nous de ne pas être liés. De même aujourd'hui, l'Allemagne commettrait une grande

faute, si, dans les questions d'Orient, dans lesquelles elle n'a aucun intérêt spécial, elle voulait prendre part avant les autres puissances directement intéressées. Pendant la guerre de Crimée, la Prusse encore faible, mais décidée à armer en faveur de l'Autriche et de ses exigences ; voire même en faveur de droits moins directs, pouvait, à certaines phases de la lutte, imposer la paix et réaliser une entente avec l'Autriche sur les questions allemandes ; il en sera de même de l'Allemagne si dans les prochaines questions d'Orient elle sait attendre. Etant la puissance la moins intéressée aux questions d'Orient, elle pourra d'autant mieux tirer parti de cet avantage qu'elle gardera plus longtemps par devers elle son enjeu, et davantage ne dut il même consister qu'à jouir plus longtemps de la paix. En cas d'une attaque de Constantinople par la Russie, l'Autriche, l'Angleterre et l'Italie seront toujours appelés à prendre position plus tôt que les Français parce que les intérêts de la France en Orient sont moins urgents et semblent avoir plus de rapports avec la question de la frontière franco-allemande. Dans les crises de politique orientale, ou la Russie se trouverait engagée, la France ne pourrait se prononcer ni pour une politique « occidentale » nouvelle, ni pour la guerre avec l'Angleterre par amour de la Russie, sans avoir préalablement provoqué une entente ou une rupture avec l'Allemagne.

Paris. — M. Félix Faure a reçu ce matin MM. le docteur Dubois, président, et Lucélia, vice-président du conseil général de la Seine, accompagnés de M. Ch. Biano, qui lui ont demandé de vouloir bien visiter la maison départementale de Villiers-Catherine.

M. Félix Faure a accepté cette invitation.

Le président de la République a en outre reçu M. Carrier-Belleuse et le bureau de la Société nationale de peinture et de sculpture, qui ont fait agréer par le chef de l'Etat leur invitation d'honneur de sa présence à l'inauguration de leur exposition annuelle.

Le président de la République a bien voulu, sur la demande de M. Royer, président du comité de l'Association des anciens élèves de l'école militaire d'Alfort, permettre de se faire représenter à la fête annuelle de l'école.

Le chef de l'Etat a en outre reçu l'archevêque de Besançon, les généraux Larchey, d'Azemar, du Hamel, le contre-amiral Nabou, l'intendant militaire de Bislabe, M. Cadot de Villemombin, procureur général à la cour de Pau ; M. Gillet, président de chambre à la cour de Paris ; M. Laurent, secrétaire général au ministère des finances, le directeur général de la comptabilité publique, le directeur de la dette inscrite, M. Gentil, conseiller d'Etat, et le préfet des Hautes Pyrénées.

AS VATICAN
Rome. — Le Pape est en excellente santé. Il a tenu aujourd'hui un consistoire secret, dans lequel il a confirmé l'élection de Mgr. Riminali, patriarche de Syrie et précédé les quarante-neuf nouveaux évêques, notamment Mgr. Honry, pour Alger ; Mgr. Coustel, pour Oran ; Mgr. Guérard, pour Coutances ; Mgr. Le Nordez, pour Dijon ; Mgr. Anette, pour Bayeux ; et Mgr. Rumsaux, pour Angers.

Congrès National Catholique
Paris. — Ce matin, à 9 heures, le congrès national catholique a commencé ses travaux dans la grande salle du n° 76 de la rue des Saint Pères, sous la présidence du comte de Nicolay.

M. le comte de Nicolay a ouvert la séance par une allocution à la suite de laquelle il a donné lecture de la dépêche suivante destinée au Saint-Père Léon XIII :
« A Son Eminence le cardinal Rampoldi, Rome.
« Au début de leurs travaux, les catholiques réunis à Paris, en congrès national, mettent aux pieds de Sa Sainteté Léon XIII, l'hommage de leur profonde vénération et de leur filial dévouement. Pleinement soumis aux règles de conduite données par le Saint-Siège et animés par l'esprit d'union, ils n'auront en vue que la liberté de l'Eglise, le bien de la France et le rétablissement de la paix religieuse. La présédation du vicaire de Jésus-Christ qu'ils sollicitent humblement et à nouveau se soumettra dans l'accomplissement de leur tâche. Au nom du congrès.

« Le président :
« Comte CHARLES DE NICOLAY. »
La commission des œuvres de foi et de prière a tenu séance, sous la présidence de M. Lemaire, curé de Notre-Dame-des-Champs.
Les membres de la commission se sont

spécialement occupés de la situation faite à la propagande par la loi interdisant les processions et les moyens à mettre en œuvre pour obtenir la levée de cette interdiction.

Il a été décidé en outre que des cours pédagogiques seraient créés pour former l'instruction des dames catholiques qui, sans manquer de foi et de dévouement, n'ont souvent pas les qualités pratiques spéciales pour être de bonnes éducatrices.

La séance a été levée à 11 h. 12 et renvoyée à 2 heures pour la continuation des travaux.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 28 novembre 1898
PRÉSIDENCE DE M. DESCHANEL, PRÉSIDENT.

Avant la bataille
Est-il besoin de dire qu'une animation extraordinaire règne dans la salle des Pas-Perdus ? On se croirait à la Bourse. Les discussions sont violentes. Des colloques s'engagent d'un bout à l'autre de la salle. On sent que ça va chauffer.

La tribune des « pères conscrits » est comble, de même que celle réservée aux anciens députés.

Les socialistes conciliaient avec M. Millerand.

Pendant ce temps arrivent MM. Charles Dupuy, de Freycinet, Lebrét et Peytral qui prennent place au banc des ministres.

M. Millerand fait part de son intention d'intervenir au nom de son groupe dans l'interpellation de M. Charles Bos et en faveur de celle-ci.

Le bruit court également que M. Poincaré prendra part à la discussion.

Il est 2 h. 20 quand M. Deschanel prend place au fauteuil présidentiel.

Presque tous nos honorables sont présents, les tribunes sont absolument bondées.

A noter la présence d'un grand nombre de sénateurs.

Informations

RÉCEPTIONS A L'ÉLYSÉE
Paris. — M. Félix Faure a reçu ce matin MM. le docteur Dubois, président, et Lucélia, vice-président du conseil général de la Seine, accompagnés de M. Ch. Biano, qui lui ont demandé de vouloir bien visiter la maison départementale de Villiers-Catherine.

M. Félix Faure a accepté cette invitation.

Le président de la République a en outre reçu M. Carrier-Belleuse et le bureau de la Société nationale de peinture et de sculpture, qui ont fait agréer par le chef de l'Etat leur invitation d'honneur de sa présence à l'inauguration de leur exposition annuelle.

Le président de la République a bien voulu, sur la demande de M. Royer, président du comité de l'Association des anciens élèves de l'école militaire d'Alfort, permettre de se faire représenter à la fête annuelle de l'école.

Le chef de l'Etat a en outre reçu l'archevêque de Besançon, les généraux Larchey, d'Azemar, du Hamel, le contre-amiral Nabou, l'intendant militaire de Bislabe, M. Cadot de Villemombin, procureur général à la cour de Pau ; M. Gillet, président de chambre à la cour de Paris ; M. Laurent, secrétaire général au ministère des finances, le directeur général de la comptabilité publique, le directeur de la dette inscrite, M. Gentil, conseiller d'Etat, et le préfet des Hautes Pyrénées.

AS VATICAN
Rome. — Le Pape est en excellente santé. Il a tenu aujourd'hui un consistoire secret, dans lequel il a confirmé l'élection de Mgr. Riminali, patriarche de Syrie et précédé les quarante-neuf nouveaux évêques, notamment Mgr. Honry, pour Alger ; Mgr. Coustel, pour Oran ; Mgr. Guérard, pour Coutances ; Mgr. Le Nordez, pour Dijon ; Mgr. Anette, pour Bayeux ; et Mgr. Rumsaux, pour Angers.

Congrès National Catholique
Paris. — Ce matin, à 9 heures, le congrès national catholique a commencé ses travaux dans la grande salle du n° 76 de la rue des Saint Pères, sous la présidence du comte de Nicolay.

M. le comte de Nicolay a ouvert la séance par une allocution à la suite de laquelle il a donné lecture de la dépêche suivante destinée au Saint-Père Léon XIII :
« A Son Eminence le cardinal Rampoldi, Rome.
« Au début de leurs travaux, les catholiques réunis à Paris, en congrès national, mettent aux pieds de Sa Sainteté Léon XIII, l'hommage de leur profonde vénération et de leur filial dévouement. Pleinement soumis aux règles de conduite données par le Saint-Siège et animés par l'esprit d'union, ils n'auront en vue que la liberté de l'Eglise, le bien de la France et le rétablissement de la paix religieuse. La présédation du vicaire de Jésus-Christ qu'ils sollicitent humblement et à nouveau se soumettra dans l'accomplissement de leur tâche. Au nom du congrès.

« Le président :
« Comte CHARLES DE NICOLAY. »
La commission des œuvres de foi et de prière a tenu séance, sous la présidence de M. Lemaire, curé de Notre-Dame-des-Champs.
Les membres de la commission se sont

spécialement occupés de la situation faite à la propagande par la loi interdisant les processions et les moyens à mettre en œuvre pour obtenir la levée de cette interdiction.

Il a été décidé en outre que des cours pédagogiques seraient créés pour former l'instruction des dames catholiques qui, sans manquer de foi et de dévouement, n'ont souvent pas les qualités pratiques spéciales pour être de bonnes éducatrices.

La séance a été levée à 11 h. 12 et renvoyée à 2 heures pour la continuation des travaux.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 28 novembre 1898
PRÉSIDENCE DE M. DESCHANEL, PRÉSIDENT.

Avant la bataille
Est-il besoin de dire qu'une animation extraordinaire règne dans la salle des Pas-Perdus ? On se croirait à la Bourse. Les discussions sont violentes. Des colloques s'engagent d'un bout à l'autre de la salle. On sent que ça va chauffer.

La tribune des « pères conscrits » est comble, de même que celle réservée aux anciens députés.

Les socialistes conciliaient avec M. Millerand.

Pendant ce temps arrivent MM. Charles Dupuy, de Freycinet, Lebrét et Peytral qui prennent place au banc des ministres.

M. Millerand fait part de son intention d'intervenir au nom de son groupe dans l'interpellation de M. Charles Bos et en faveur de celle-ci.

Le bruit court également que M. Poincaré prendra part à la discussion.

Il est 2 h. 20 quand M. Deschanel prend place au fauteuil présidentiel.

Presque tous nos honorables sont présents, les tribunes sont absolument bondées.

A noter la présence d'un grand nombre de sénateurs.

L'assaut pour Picquart

M. Deschanel prononce l'éloge funèbre de M. Couderc, député de Maine-et-Loire ; puis il annonce qu'il a reçu deux demandes d'interpellation, l'une de M. Charles Bos et l'autre de M. Massabau, demandant à interpellier le gouvernement.

Le président du conseil, de son banc. — Le cabinet en demande la discussion immédiate.

M. Deschanel. — M. Charles Bos a la parole.

La première veste
M. Fournière. — Je demande une suspension de séance pour permettre aux divers groupes de se réunir.

Cette proposition a la priorité.

M. de Mun. — Qu'en nous donne les raisons de cette demande ?

M. Fournière. — Vu l'attitude du Sénat, il faut que les groupes républicains se concertent.

M. de Mun combat la proposition du député socialiste de l'Aisne.

On sortine sur cette proposition, mise aux voix.

Pendant qu'on pointe, les bureaux des groupes se réunissent. Dans le salon de la Paix, où les conversations sont très vives, c'est à qui pourra lancer un bruit, en rapport, en démentir un autre.

M. de Cassagnac dit que le cabinet lâche pied, mais que lui et ses amis marcheront à fond. Cette nouvelle ne reçoit aucune confirmation.

Enfin, M. Aymond, député, déclarant que la demande de suspension est repoussée, le salon de la Paix est évacué comme par enchantement.

Après pointage, la proposition de M. Fournière est repoussée par 252 voix contre 24. C'est la première veste reportée par les socialistes. Ce ne sera pas la dernière.

M. Charles Bos. — Sur l'affaire Dreyfus, que M. le président du conseil a engagée un peu à la légère en 1894 (rumours sur un grand nombre de bancs), — les faits le démontrent aujourd'hui, est greffée l'affaire Picquart, plus grave et plus en marge des règles de la justice — si on peut dire que dans la première il y a eu un peu de bonne foi, dans l'affaire Picquart, il n'y a eu que de la mauvaise foi. (Vives protestations au centre et à droite, applaudissements à gauche.)
Une voix. — Et l'aveu des juifs ?
M. Deschanel. — Ne commencez pas, messieurs, je vous en prie, il n'est que 3 h. 14 (rires).
M. Charles Bos. — Ce qui a provoqué dans le pays un mouvement de protestation unanime, c'est le lien qui existe entre les mesures successives prises par les autorités militaires à l'égard de M. Picquart.
Depuis trois ans M. Picquart a dû gravir un calvaire douloureux. Il était sous-chef au bureau des renseignements au ministère de la guerre, lorsqu'il a découvert la piste d'Estherazy. Ses chefs lui avaient dit de procéder discrètement et que si un erreur avait été commise elle serait réparée, mais bientôt il y a eu un changement à vue, le général Goussu lui interdit de se mêler de l'enquête.
On envole M. Picquart en Tunisie, d'où on espérait qu'il ne reviendrait jamais. (Brut à droite.)
Le comte de Mun. — On ne peut laisser dire que les chefs de l'armée envoient leurs subordonnés à la mort.
M. Cavaignac. — Je demande la parole. Le bruit continue.

AGENCE FOURNIER

PUBLICITÉ FRANÇAISE & ÉTRANGÈRE
Société Anonyme au Capital de 1.200.000 Francs
SIÈGE SOCIAL : 14, RUE CONFORT, LYON

Le Conseil d'administration a l'honneur d'informer les actionnaires de la Société que, dans sa dernière réunion, il a décidé qu'il sera tenu en paiement à partir du 13 décembre 1898 à valoir sur les produits de l'exercice 1898, un acompte de 10 fr., sous déduction de l'impôt, soit : 9 fr. 10 pour les actions en porteur contre la remise du coupon n° 5.
Ce paiement sera effectué au siège social, 14, rue Confort, Lyon, et aux succursales de l'Agence de Saint-Etienne, Grenoble, Mâcon, Chalon, Dijon, Valence, Clermont et Bourg.

SI VOS CHEVEUX TOMBENT
Faites usage du **Pétrole FIATIN**
Flacon : 4 fr. 85 franco contre mandat.
Pharmacia, Parf., Cosmétique, Editeur la France et les Substitutions.
Lyon, 14, rue Confort. Concessionnaire général.

BONS DE L'EXPOSITION DE 1900
De 1900
17^e Tirage : 26 Décembre 1898
GROS LOT
100.000 fr.
PRIX DU BON : 20 fr.
Ce Tirage comprend :
1 lot de 100.000 fr.
1 lot de 10.000 fr.
2 lots de 5.000 fr.
5 lots de 1.000 fr.
150 lots de 100 fr.
EN VENTE
Agence FOURNIER, 14, rue Confort
LYON

On demande à acheter d'occasion
Un Coffre-Fort Incombustible
S'adresser chez M. R. Veron aîné, 76, rue Tranchet, Lyon.

UN HERBORISTE
exercant depuis 30 ans a acquis l'expérience de guérir au moyen de simples les maladies réputées incurables de l'estomac, du foie, des reins, de la vessie, ainsi que les aérés du sang.
M. SIMON, herboriste à Chalmazel (H.-M.), envoie sa méthode de guérison contre 1 fr. en timbres-poste.

AUX 4 BLASONS MALVAIS
Gravure en tous genres
Lyon, passage de l'Hôtel-Dieu, 24, Lyon

Timbres de parolasse, Cochet, Armoiries, Articles pour dessiner la propreté, Plaques pour bicyclettes, Plaques d'enseignes

EN VENTE A LYON
chez Mme Evrard, mar chande de journaux, rue Thomassin et dans les kiosques :
L'Antiquif Marseillais
Journal Hebdomadaire

A VENDRE
très pressé
FONDS DE SELLERIE & BOUILLERIE
de premier ordre dans un village industriel de la Loire. A enlever avec peu, comptant et facilités de paiement.
S'adresser bureau du journal, n° 2430.

Vins Beaujolais
Pour acheter directement vos vins à la propriété avec réduction de 25 francs par pièce, adressez vous au commissionnaire Fr. COL-LONGE, viticulteur à Beaujeu (Rhône).

Pour Vendre ou Acheter
PROPRIÉTÉS - CHATEAUX
Villas, Vignobles
dans toute la Sud-Est de la France
S'ad. **CHABERT** Parc d'Alsace
Commissionnaire en Immobilier
A VALENCE (Drôme)

AU COLOSSE DE RHODES
Henri BONJOUR & C^{ie}, Successeurs de DUFFIN
LYON, Cours de la Liberté, 42-44, LYON

Exposition permanente de MOBILIERS prêts à être livrés
ARTICLES D'ÉTRENNES
En Meubles fantastiques, Sièges, Glaces, etc., etc.
Ateliers de Sculpture, Ébénisterie, Sièges & Tentures
PRIX DE FABRIQUE

3 Ans de Crédit
PIANOS ET ORGUES
PLEYEL et de tous les Facteurs
En payant une location variant de 18 à 25 francs par mois et au-dessus, on peut devenir possesseur d'un excellent Piano ou Orgue de première marque, garanti vingt ans. — Envoi franco de la notice illustrée. Choix considérable de Pianos riches : PLEYEL, GAVEAU, KRIE-GELSTEN, MORETTON, etc.
LOCATION simple, dans tous les prix. Pour 12 à 15 francs on a de véritables instruments d'artistes.

La Maison Ch. MORETTON et C^{ie}
Successeurs de VIENNET
9, Place des Jacobins, à l'ENTRESOL. — LYON
HARPE CHROMATIQUE sans pédales

EN VENTE A L'AGENCE VICTOR FOURNIER
Rue Confort, 14, LYON
ET CHEZ TOUS LES LIBRAIRES ET MARCHANDS DE JOURNAUX
LA ONZIÈME ET NOUVELLE ÉDITION DU
CICÉRON DE LYON
Contenant la nomenclature des rues, avec leurs tenants et aboutissants; le service des Tramways et Omnibus de Lyon et de la banlieue et des voitures extra muros, Chemins de fer.
Prix : 10 c. — Par la Poste : 15 c.

ELIXIR de SAINT-PIERRE
La meilleure de toutes les Liqueurs de Table
fabriquée par le R. P. Diédote Camurani,
Directeur de la Pharmacie du VATICAN, à ROME
En vente dans toutes les Maisons d'Épiceries fines et de Liqueurs

NOUVEAU PROCÉDÉ POUR LA DORURE
de toutes nuances
employé au pinceau, séchant instantanément sur tous les métaux.
Cette dorure est supérieure à toutes celles connues à ce jour : elle peut être appliquée par qui que ce soit, sans danger et sans apprentissage. Elle est à la portée de toutes les bourses.
Prix de la modeste somme de 1 fr. 95 par mandat-poste en timbres français, adressé à M. V. BRADA peintre-plâtrier à Chagny, par Dorazac (Ain) on recevra, par retour du courrier, 2 flacons de Dorure, deux tons, avec un pinceau et la manière de s'en servir. — Franco de port et d'emballage.

CYCLISTES
La maison CASTOLDI, commençant la construction de ses modèles 1899, solde dès à présent, à des prix très réduits, tous ses modèles 1898 et un grand nombre de bicyclettes d'occasion de toutes marques à très bon marché.
Castoldi 32, mont. Carmélites, Castoldi et 3, imp. Carmélites

A Céder
500 CASQUES
(Brevetés S. G. D. G. en France et à l'Étranger) et brevets d'invention.
Appareils permettant de rester indéfiniment dans la fumée sans danger d'asphyxie. Ecrite : J.-M. Sourleix, bureaux du journal.

Toile Souveraine
JULIE GIRARDOT
J. DAMON, Pharmacien
50 ans de succès
contre Douleurs
Plaies & Blessures

TOILE SOUVERAINE
JULIE GIRARDOT
50 ANS DE SUCCÈS
Fabrique : Avenue de Bayona, 6, AN 1^{er} LYON
GROS ET DÉTAIL
Dépôts à Lyon : Pharmacie du Serpent, 37, rue Lanterne, et à la Pharm. cours Morand, 40.
Prix : 6 fr. le mètre
Envoi contre mandat-poste au nom de Julie Girardot.

A L'ESPÉRANCE
Le mieux assorti et vendant le meilleur marché
ARTICLES DE LUXE & FANTAISIE
Dépositaire des premières Manufactures de France
24, Rue Victor-Hugo, 24

PIANOS D'OCCASION
Ch. CHAGNY, 60, av. de Roaldès (Près le cours Morand)
ERARD, PLEYEL, etc. — Garantie sur tous les Instruments
VENTE, LOCATION, RÉPARATIONS & RÉFRACTIONS
Maison recommandée à nos Lecteurs

STATUES DE S'ANT^{ne} DE PADOUÉ
NOUVEAU MODÈLE RECOMMANDÉ
STATUES RELIGIEUSES EN T^{er} GENRES. CRÈCHES POUR NOÛL
Envoi de Photographies sur demande
BARBIER, statuaire, 11, place Saint-Jean, 11, LYON

LYON, 8, rue St-Géme, 6, LYON
GRANDE PHARMACIE DE L'ÉLÉPHANT
Maison de Confiance et de Bon Marché
NOUVELLE GRANDE BAISSÉ DE PRIX
DÉFIANT TOUTE CONCURRENCE
Médicaments toujours frais. — Détail au prix du gros. — Prix fixes
Consultations gratuites par le Dr BARBIER, de la Faculté de Paris

Imprimerie Universelle

ADJOINTE A LA « FRANCE LIBRE »
LYON - 35, RUE DE CONDE, 35 bis - LYON

SPECIALITÉ D'AFFICHES
de TOUTES DIMENSIONS

Libre dans les vingt-quatre heures
Les Cartes de Visite, Cartes d'Adresse, Avis de Messe
LETTRES DE MARIAGE
Circulars et Prospectus de tous genres

Tirages de Luxe EN NOIR
ou EN COULEURS

Elle livre les **LETTRES DE DÉCÈS** deux heures après la Commande
Installation spéciale pour Brochures, Livres, et, en général, tous les Travaux de longue haleine
Impression, à de très bonnes conditions, de tous Organes périodiques ou quotidiens

CHROMOTYPOGRAPHIE - SIMILIGRAVURE - LITHOGRAPHIE - PHOTOGRAVURE

L'IMPRIMERIE UNIVERSELLE est la SEULE de Lyon qui, en cas d'urgence, LIVRE A TOUTE HEURE du Jour ou de la Nuit

BOURSE DE PARIS du 28 Novembre

BOURSE DE LYON du 28 Novembre

BOURSE DE PARIS					BOURSE DE LYON																														
PRÉCÉD. CLOTURE	FONDS D'ÉTAT	DERNIER COURS	TERME	ACTIONS	COMPT.	PRÉCÉD. CLOTURE	OBLIGATIONS	DERNIER COURS	PRÉCÉD. CLOTURE	OBLIGATIONS	DERNIER COURS	PRÉCÉD. CLOTURE	FONDS D'ÉTATS	DERNIER COURS	PRÉCÉD. CLOTURE	OBLIGATIONS	DERNIER COURS	PRÉCÉD. CLOTURE	ACTIONS	DERNIER COURS	PRÉCÉD. CLOTURE	ACTIONS	DERNIER COURS												
102 15	0/0 Français, opt.	102 25		Banq. Nat. Mexique	630	499	Communale 1870	5 0	35 50	Panama 5 0/0	27	102 27	0/0 Français	102 30		Dombes et Sud Est	461		150	Roubaix	170		102 10	0/0 Amortissable	102 30		Robinson Bank	183		452		150	Grand Combe	170	
102 10	— terme	102 32	87	Omnibus de Paris	183	499	— 1891	4 9	618	Suez 5 0/0	645 50	101	0/0 Amortissable	102 30		P.-L.-M. Rouen	1300		150	Blanc	170		104 40	— coupures 500	104 30		Volitres de Paris	730		42		150	Dombrowa	170	
104 40	1/2 0/0	104 50		Voitures de Paris	730	51 50	— 1892	5 3	481	— 50 c.	482	104 65	1/2 0/0 1894	104 30		— nouv.	475		150	Borax	170		104 50	Forces mot. Rhône	482 50		— 1893	51		42		150	Borax	170	
104 50	— terme	104 57				118	— 1894	5 2	482	Mobilier espagnol	482 50	104 65	— coupures 500	104 30		Castels	57		120	La Péronnière	170		104 50	— 1894	482 50		— 1894	51		42		150	Charb. de Tréfil	170	
95	Italien 5 0/0	94 65	108 40	Egypte unifiée	108 25	118	Exposition 1889	7 30	484	Gas de Madrid	482	104 65	Emp. 1/30/0 Rom.	104 30		Lombards 5 0/0	385		120	St-Etienne	170		94 85	— 1894	482 50		— 1894	51		42		150	St-Etienne	170	
42 50	Extérieure 4 0/0	42 12	104	— privilégiée	104 20	118	— 1900	12 25	515	Cie Gén. fr. Tramw.	482	104 70	Emp. Madagascar	104 30		— 1894	385		120	St-Etienne	170		94 85	— 1894	482 50		— 1894	51		42		150	St-Etienne	170	
94 85	Russe 5 0/0 1894	94 70	108 70	Hongrois 4 0/0	108 20	118	de la Presse	12 25	515	Sud-Espagne	482	104 70	Chine 4 0/0 or	104 30		— 1894	385		120	St-Etienne	170		94 85	— 1894	482 50		— 1894	51		42		150	St-Etienne	170	
106 95	— 1/2 1894	106 87	102	Russe 1867-69 4 0/0	102 20	118	Lots du Congo	90	515	— 1894	482	104 70	— 1894	104 30		— 1894	385		120	St-Etienne	170		94 85	— 1894	482 50		— 1894	51		42		150	St-Etienne	170	
26 35	Turc 4 0/0 série C	26 10	102 65	— 1880	102 20	118	— 1894	12 25	515	— 1894	482	104 70	— 1894	104 30		— 1894	385		120	St-Etienne	170		94 85	— 1894	482 50		— 1894	51		42		150	St-Etienne	170	
26 35	— série D	26 10	102 65	— 1890 2 ^e et 3 ^e	102 20	118	— 1894	12 25	515	— 1894	482	104 70	— 1894	104 30		— 1894	385		120	St-Etienne	170		94 85	— 1894	482 50		— 1894	51		42		150	St-Etienne	170	
95	— 1890 4 ^e	94 65	108 40	— 1894 5 ^e	102 20	118	— 1894	12 25	515	— 1894	482	104 70	— 1894	104 30		— 1894	385		120	St-Etienne	170		94 85	— 1894	482 50		— 1894	51		42		150	St-Etienne	170	
102 10	— 1894 6 ^e	102 32	104	— 1894 7 ^e	102 20	118	— 1894	12 25	515	— 1894	482	104 70	— 1894	104 30		— 1894	385		120	St-Etienne	170		94 85	— 1894	482 50		— 1894	51		42		150	St-Etienne	170	
104 40	— 1894 7 ^e	104 50	108 70	— 1894 8 ^e	102 20	118	— 1894	12 25	515	— 1894	482	104 70	— 1894	104 30		— 1894	385		120	St-Etienne	170		94 85	— 1894	482 50		— 1894	51		42		150	St-Etienne	170	
104 50	— 1894 8 ^e	104 57	102	— 1894 9 ^e	102 20	118	— 1894	12 25	515	— 1894	482	104 70	— 1894	104 30		— 1894	385		120	St-Etienne	170		94 85	— 1894	482 50		— 1894	51		42		150	St-Etienne	170	
95	— 1894 9 ^e	94 65	108 40	— 1894 10 ^e	102 20	118	— 1894	12 25	515	— 1894	482	104 70	— 1894	104 30		— 1894	385		120	St-Etienne	170		94 85	— 1894	482 50		— 1894	51		42		150	St-Etienne	170	
42 50	— 1894 10 ^e	42 12	104	— 1894 11 ^e	102 20	118	— 1894	12 25	515	— 1894	482	104 70	— 1894	104 30		— 1894	385		120	St-Etienne	170		94 85	— 1894	482 50		— 1894	51		42		150	St-Etienne	170	
94 85	— 1894 11 ^e	94 70	108 70	— 1894 12 ^e	102 20	118	— 1894	12 25	515	— 1894	482	104 70	— 1894	104 30		— 1894	385		120	St-Etienne	170		94 85	— 1894	482 50		— 1894	51		42		150	St-Etienne	170	
106 95	— 1894 12 ^e	106 87	102	— 1894 13 ^e	102 20	118	— 1894	12 25	515	— 1894	482	104 70	— 1894	104 30		— 1894	385		120	St-Etienne	170		94 85	— 1894	482 50		— 1894	51		42		150	St-Etienne	170	
26 35	— 1894 13 ^e	26 10	102 65	— 1894 14 ^e	102 20	118	— 1894	12 25	515	— 1894	482	104 70	— 1894	104 30		— 1894	385		120	St-Etienne	170		94 85	— 1894	482 50		— 1894	51		42		150	St-Etienne	170	
26 35	— 1894 14 ^e	26 10	102 65	— 1894 15 ^e	102 20	118	— 1894	12 25	515	— 1894	482	104 70	— 1894	104 30		— 1894	385		120	St-Etienne	170		94 85	— 1894	482 50		— 1894	51		42		150	St-Etienne	170	
95	— 1894 15 ^e	94 65	108 40	— 1894 16 ^e	102 20	118	— 1894	12 25	515	— 1894	482	104 70	— 1894	104 30		— 1894	385		120	St-Etienne	170		94 85	— 1894	482 50		— 1894	51		42		150	St-Etienne	170	
42 50	— 1894 16 ^e	42 12	104	— 1894 17 ^e	102 20	118	— 1894	12 25	515	— 1894	482	104 70	— 1894	104 30		— 1894	385		120	St-Etienne	170		94 85	— 1894	482 50		— 1894	51		42		150	St-Etienne	170	
94 85	— 1894 17 ^e	94 70	108 70	— 1894 18 ^e	102 20	118																													